

**DIRECTION GÉNÉRALE  
DES DOUANES**



**NOTE D'INFORMATION N° ~~21~~ MEF/DGD/DU 27 JAN 2012**

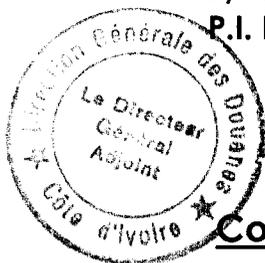
**OBJET : Nomination et pouvoir de représentation**

Réf. : Courrier YMSA/DG/MS/25 du 10/01/2012

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble des services, la nomination de Monsieur Moussa SERIFOU en qualité de Directeur Général de la Société **YAOURE MINING SA (YMSA)** par délibération du Conseil d'Administration en date du 28 Octobre 2011.

Il a, par conséquent, reçu mandat pour exercer tous pouvoirs, auprès de l'Administration des Douanes, pour le compte de ladite société.

**P/LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
P.I. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**



**Col. DA Pierre A.**



YAOURE MINING S.A.

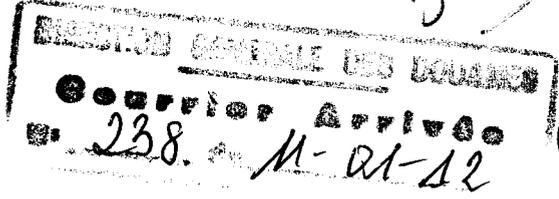
20/01/12  
cdt AICAFOR  
Dedou  
Pm. Notu n'...

6/6/01/2012

Abidjan, le 10 janvier 2012

DPC

/-)u



SDLV

Col. Maj. COULIBALY Issa  
Directeur Général des Douanes

ABIDJAN

Note d'info

V/Réf :

N/Réf : YMSA/ DG/MS/25

**Objet** : Notification d'un nouveau Directeur Général

Monsieur le Directeur Général,

A la suite d'un conseil d'administration tenu le 28 Octobre 2011 dans nos locaux dont le Procès Verbal est joint au présent courrier, Monsieur Moussa SERIFOU a été nommé Directeur Général de la société Yaouré Mining SA (YMSA).

Par conséquent, nous vous saurions gré de bien vouloir indiquer à l'ensemble de vos collaborateurs, qu'il est (Moussa SERIFOU) la personne à qui doit être adressée l'ensemble de vos correspondances et la personne habilitée à retirer des documents au nom de l'entreprise YMSA dans vos directions et services.

Toutefois, pour le retrait de documents, il pourra mandater un collaborateur. Dans ce cas, ce dernier devrait être muni d'une procuration dument signée et comportant le cachet de la société YMSA.

Nous vous indiquons ci-dessous, à toutes fins utiles, les contacts du Directeur Général :

Ligne directe : (+225) 22 41 24 39  
Cellulaire : (+225) 58 51 29 58  
Adresse email : moussa.serifou@cluffgold.com

En vous remerciant d'avance Monsieur le Directeur Général, nous vous prions de recevoir l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration

P/O Le DG

Moussa Serifou



P.J. Procès Verbal